

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 6 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
31 mars 2023

Étaient présents :  
Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
13 avril 2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 22  
Votants 27

Procurations :  
Mme Mireille BAUDRY à M. LE GAFFRIC, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe GIRARD à M. Sylvain HEMARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme CIVES.

Excusée :  
Mme Fanny GENET-LACAILLE

Absent au moment du vote :  
M. Bastien CORITON.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.



DL2023-032	<b>Compte administratif 2022</b> <b>Budget annexe – Friches industrielles</b>
------------	--

Après avoir constaté que le Conseil municipal dispose bien du compte de gestion correspondant transmis par le comptable public, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2022 du budget annexe des friches industrielles de Rives-en-Seine, qui s'établit comme suit :

Compte tenu du report de l'excédent de l'exercice 2021 en section d'investissement s'élevant à 6742,57 euros, le compte administratif 2022 se présente par section comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	7 577,57 €
	Recettes	7 577,57 €
	<b>Soit un résultat de :</b>	<b>0,00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	0,00 €
	Recettes	6 742,57 €
	<b>Résultat de l'exercice en excédent de :</b>	<b>+ 6 742,57 €</b>

Monsieur le Maire précise que l'équilibre du budget 2022 des friches industrielles a été réalisé grâce aux écritures suivantes :

**Budget Ville**

Section de fonctionnement – Dépenses

Mandat au compte 67441 : 7 577,57 €

**Budget friches industrielles**

Section de fonctionnement – Recettes

Titre au compte 774 : 7 577,57 €

Après que le Maire a quitté la salle, Monsieur Louis Marie LE GAFFRIC, doyen de la séance, propose au Conseil municipal :

- D'approuver le compte administratif du budget annexe des friches industrielles de 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget annexe des friches industrielles de 2022.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET



Bastien Coriton